



Groupe Burrus

**GBC**  
Montagne

Courtier en assurances



# PREVOYANCE MONITEUR SPELEOLOGIE-CANYONING

## GARANTIES

- INDEMNITÉ JOURNALIÈRE SUITE A ACCIDENT ET MALADIE : DE 10€ À 100€ PAR JOUR EN CAS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE TOTALE DE TRAVAIL
- CAPITAL DÉCÈS SUITE A ACCIDENT : 10.000€
- CAPITAL EN CAS D'INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE SUITE À ACCIDENT : 30.000€

## 3 PÉRIODES DE COUVERTURES POSSIBLES

- HIVER: DU 01/12 AU 30/04
- HORS HIVER: DU 01/05 AU 30/11
- A L'ANNÉE: DU 01/12 AU 30/11

## FRANCHISES

- SUITE À ACCIDENT: 7 JOURS
- SUITE À MALADIE: 14 JOURS
- SUITE À HOSPITALISATION D'AU MOINS 24 H: 3 JOURS
- SUITE À AFFECTION DISCO-VERTÉBRALE: 30 JOURS

## AVANTAGES

- VOUS ÊTES COUVERTS EN CAS D'ACCIDENT PROFESSIONNEL OU PRIVÉ AINSI QU'EN CAS DE MALADIE
- DURÉE DE VERSEMENT : JUSQU'À 1095 JOURS (3 ANS)
- GARANTIES MAINTENUES JUSQU'À 65 ANS EN MALADIE ET ACCIDENT PUIS JUSQU'À 70 ANS EN ACCIDENT
- DÉDUCTIBLE MADELIN (COTISATION À L'ASSOCIATION PARIS 9 DE 7,62€ PAR AN)



**MARINE CHAPPELET**

06 68 03 10 07  
MCHAPPELET  
@GBC-MOUNTAIN.COM



**MARTINE MARCHAND MAILLET**

04 79 07 40 30  
MMARCHAND-MAILLET  
@GBC-MOUNTAIN.COM

